VAL DE DURANCE : V 862 ITINÉRAIRE CYCLABLE AVIGNON - BRIANÇON









OBJECTIF

un itinéraire provisoire créé en 2020, un itinéraire définitif pour 2030!

PUBLIC CIBLÉ

- > Les hauts-alpins (qui dit aménagement dit augmentation de l'utilisation du vélo au quotidien)
- > Les cyclistes itinérants (après la Loire à vélo, la Vélodyssée, place à la Durance à vélo!!)

ITINÉRAIRE DE TRAVERSÉE DES HAUTES-ALPES À







2018

Novembre

Le Conseil Départemental 05 autorise Mobil'idées à faire un travail technique avec son équipe.

2019

Mobil'idées organise et anime une réunion de rencontre entre l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération concernées par l'itinéraire et les partenaires institutionnels intéressés pour prendre part au projet.

Validation technique par l'ensemble des communautés de communes de la méthodologie et de la note d'intention proposée au département (département chef de file et Mobil'idées animateur).

La note d'intention est soumise à la plénière du département. Si le oui l'emporte, voici le calendrier prévisionnel :

4ème trimestre

- Lancement de l'étude pour la signalétique de l'itinéraire provisoire
- Validation d'un budget spécifique par le département
- Mise en place des différents comités pilotage, technique élargi, technique (chaque comcom y sera représentée ainsi que chaque partenaire)
- Accompagnement par Vélo Loisir Provence

2020

- Lancement de l'étude globale
- Communication et mise en marché de l'itinéraire provisoire
- Voyage d'étude sur les grands itinéraires connus pour mieux comprendre ce qui est à créer

2021

- ▶ 1^{ers} travaux d'amélioration de l'itinéraire
- ▶ Retour des premiers utilisateurs
- Création d'un comité d'itinéraire interdépartemental



V862 - Vers Avignon

Un itinéraire cyclable traversant les Hautes-Alpes (Briançon - Sisteron) et reliant Avignon (schéma régional cyclable) : Val de Durance ou V862!

Notre objectif : création d'un itinéraire cyclable continu, provisoire en 2020 qui sera définitif en 2030.

Pour atteindre cet objectif, tous les territoires concernés par ce tracé vont devoir travailler ensemble.

UN ITINÉRAIRE POUR TOUS, TOUS POUR LA CRÉATION D'UN ITINÉRAIRE !!

L'ensemble des parties prenantes au projet : Chef de projet : **CONSEIL DÉPARTEMENTAL 05** Animateur de projet : **MOBIL'IDÉES**

Communautés de communes et communauté d'agglomération concernées :

SISTERONNAIS BUECH
GAP-TALLARD-DURANCE
SERRE-PONÇON-VAL D'AVANCE
SERRE PONÇON
GUILLESTROIS-QUEYRAS
PAYS DES ÉCRINS
BRIANÇONNAIS

Institutionnels:

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
SERVICES DE L'ÉTAT (DREAL, DIRMED)
ADEME
RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
COMMISSARIAT DE MASSIF

Pour son territoire, la France dispose d'un schéma des aménagements cyclables. Ce schéma a pour objectif de doter notre pays d'un réseau continu d'itinéraires cyclables longue distance. Un aménagement cyclable peut être une piste cyclable, une voie verte ou simplement une route à faible circulation jalonnée.

[source : france vélo tourisme]